

associatic

L'informatique associative et conviviale

Soyez acteur de **votre futur**

Connectez-vous

Adh rez   notre Association



Association Saint-Vit Informatique - 1 bis rue du Four - 25410 Saint-Vit
T l : 03.81.87.59.78 - www.saintvitinformatique.com

Le concept

La vocation de l'association Saint-Vit Informatique est de permettre au plus grand nombre d'accéder à l'utilisation de l'outil informatique et lutte depuis 1999 contre l'exclusion sociétale liée au numérique.

Pour mener son action elle s'appuie sur les valeurs de **l'entente intergénérationnelle, l'Économie sociale et Solidaire, l'innovation sociale.**

Elle met en œuvre toute action visant à **permettre aux individus de retrouver une dignité par l'accès à des emplois** de type tremplin, par les métiers valorisants que sont ceux des Technologies de l'Information et de la Communication.

Elle contribue à la vie de la cité par une implication forte sur son territoire et **contribue à la création d'emplois locaux d'utilité sociale par le biais du mécénat : elle est reconnue organisme d'intérêt général.**

Le fonctionnement

Un Conseil d'Administration, élu chaque année lors de l'Assemblée Générale par les adhérents, a pour objectif de gérer et fixer les orientations générales de l'association. Composé de 11 bénévoles, **le Conseil d'Administration élit les membres du Bureau**: le Président, le Vice-Président, le Trésorier et le Secrétaire.

Les salariés de l'association sont présents pour mener à bien l'activité de l'association **et sont tous amenés à dispenser des cours aux adhérents.**

L'Adhérent accède **à 4 séances d'1h30 par semaine** intégrant différents degrés de progression. Un espace convivial est aménagé afin de permettre d'échanger et de se retrouver après les cours

Modalités

Votre adhésion implique votre parfaite compréhension de notre mode de fonctionnement : Vous êtes utilisateur des services et votre adhésion vous confère **un statut d'adhérent et donc d'électeur.**

Vous aurez à donner votre point de vue sur l'organisation générale, les méthodes lors de l'assemblée générale annuelle tant que votre adhésion sera valide.

Vous aurez à contribuer par votre implication et vos propositions au devenir et au développement de votre association.

Ce sont vos cotisations, les services développés à l'extérieur, qui contribuent à ce que des salariés puissent vous apporter le service dont vous avez besoin.

